J'ai été excisée et j'en souffre, que faire ?

Vous pouvez obtenir de l'aide

Vous avez subi une excision (autrement dit une mutilation génitale féminine) récemment ou il y a longtemps ?

Vous avez mal dans votre corps et votre tête ? Lors des rapports sexuels ? Vos règles sont très douloureuses ? La vue d'un couteau vous rappelle l'excision ?

Vous craignez une excision, ré-excision ou ré-infibulation sur vous-même ?

Si vous avez mal ou peur, c'est totalement normal.

Vous n'êtes pas seul•e.

Il existe des personnes et des services qui peuvent vous accompagner pour aller mieux.

Contactez le GAMS Belgique

Le GAMS Belgique est le service de référence en Belgique pour l'accompagnement des femmes concernées par l'excision. Il peut vous aider sur le plan psychologique, social, juridique, et vous orienter sur le plan médical.

Son équipe est bienveillante, et constituée de personnes qui connaissent votre réalité culturelle, et de travailleuses interculturelles qui peuvent vous recevoir dans votre langue.

Vous y serez entendue, comprise et accompagnée.

GAMS Belgique pour un premier accueil et un accompagnement psycho-sociojuridique. Disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Adresse : Rue Gabrielle Petit 6, 1080 Bruxelles
E-mail : info@gams.be
Téléphone : 02 219 43 40

Contactez CeMAViE

Si vos questions et besoins concernent plutôt les aspects médicaux, vous pouvez contacter CeMAViE (Centre médical d'aide aux victimes de l'excision). Son équipe multidisciplinaire est composée d'un médecin gynécologue, d'une sage-femme, d'une psychologue et d'une sexologue. Vous pourrez explorer toutes les possibilités pour vous sentir mieux. Il est possible de bénéficier d'une ré-exposition du clitoris dans ce centre agréé par l'INAMI (prise en charge entièrement remboursée), mais cette opération n'est pas toujours nécessaire. La reconstruction après une excision se fait avant tout par le suivi sexologique et psychologique.

CeMAViE
Consultations le mardi de 8h30 à 12h30.
Adresse : Rue Haute 320, 1000 Bruxelles
Téléphone : 02 535 47 14

Contactez le Parquet du Procureur du Roi

Via l'adresse e-mail mgf.prpkbru@just.fgov.be, vous pouvez signaler au parquet du Procureur du Roi des faits de mutilations génitales féminines ou un risque imminent de mutilation génitale féminine. Vous pouvez signaler des faits de manière anonyme, ils seront pris en compte. Soyez le plus précis possible sur les faits, où ceux-ci ont lieu, et sur les personnes impliquées pour permettre au Parquet d'intervenir si besoin.



Si vous ne souhaitez pas contacter le GAMS, CeMAViE ou le Parquet

Vous avez peur d'être reconnue par une personne de votre entourage ou de votre communauté ? Vous n'êtes pas prêt•e à entamer des procédures légales ? Vous pouvez tout aussi bien vous rendre dans un centre de planning familial formé à vous prendre en charge. Pour vous assurer que c'est le cas, consultez la cartographie stop-violence.brussels.

Votre sécurité est la priorité. En cas de danger imminent ou d'urgence, appelez le 112. Ce numéro européen gratuit est disponible 24h/24 et 7j/7 et vous permet une assistance médicale, policière ou de lutte contre l'incendie immédiate, même sans porter plainte.